

JPI URBAN EUROPE
Quatrième appel à projets
ERA-NET COFUND Smart Urban Future
16 décembre 2015 - 15 mars 2016

Introduction

Le 16 décembre 2015 les membres du consortium de l'initiative JPI Urban Europe ont lancé l'appel à projets européen ERA-NET COFUND - Smart Urban Futures (ENSUF). L'appel est organisé en 2 étapes. L'appel à pré-propositions est ouvert du 16 décembre 2015 au 15 mars 2016. Ces pré-propositions seront évaluées par un panel d'experts internationaux venant de l'industrie, du secteur public/associatif et des universités. Les meilleurs consortia seront sélectionnés et invités à présenter une proposition complète pour le 20 septembre 2016. Les agences de 18 pays du consortium et la Commission européenne mobilisent 24,5MIO€ pour le financement des projets.

Toutes les informations concernant cet appel conjoint se trouvent sur le site web du programme et dans [le texte de l'appel à projet](#) sur le site d'Innoviris.

:

Thématiques des projets.

L'appel ENSUF invite les participants à déposer des projets dans trois thématiques:

- **Concepts and strategies for smart urban transformation, growth and shrinkage**
- **New dynamics of public services**
- **Inclusive, vibrant and accessible urban communities**

Le programme financera des projets collaboratifs RDI visant à développer et mettre en œuvre les solutions ou connaissances concernant le développement durable des villes à travers la création et l'expérimentation de nouvelles méthodes, les outils et les technologies pour relever les défis économiques, sociaux, et environnementaux actuels auxquels les villes sont confrontées.


Les projets seront transnationaux et pourront aborder la recherche stratégique, la recherche appliquée, ou des activités d'innovation urbaine. ENSUF ne prévoit pas de financement pour les projets type démonstrateurs pilotes ou commerciaux. Les projets devront être déposés dans l'un des trois thèmes susmentionnés et aborder une ou plusieurs des problématiques spécifiques décrites dans chaque thématique. Nous vous invitons à consulter [le texte de l'appel](#) qui décrit de façon détaillée les objectifs et le contenu de ces thèmes.

Préparation et participation dans les projets.

Les projets ENSUF visent la participation d'universités, d'entreprises, d'associations actives dans le développement urbain et de groupes d'utilisateurs finaux. **Dans cet appel l'implication des utilisateurs finaux dans les projets est obligatoire et constitue un critère important d'évaluation au niveau européen.**

Les projets doivent avoir un caractère transnational en ce qu'ils mobiliseront la participation d'au moins 3 entités de 3 pays de l'initiative et devront présenter un intérêt de niveau européen. Au sein de chaque projet un Coordinateur assurera le rôle de leader du projet. La durée maximale des projets sera de 36 mois.

Les projets devront aborder de façon multidisciplinaire les problèmes soulevés par le texte de l'appel et présenter un caractère hautement innovant et d'application. Par ailleurs, les agences de financement d'ENSUF encouragent les porteurs des projets à utiliser le concept de LIVING LABS comme forme de coopération (**voir la description du concept LIVING LABS applicable à cet appel dans le texte de l'appel**).

 Les agences de financements participant à cet appel financent différents types de recherche (stratégique, appliquée et d'innovation). Il est donc indispensable de consulter l'Annexe A du texte de l'appel à propositions et de vérifier l'éligibilité de votre type d'activités auprès de votre agence de financement. Cette consultation est indispensable au stade de la constitution du consortium pour compléter la chaîne de valeur de vos projets.

Soumission des projets :

L'appel à projets ENSCC sera organisé en deux étapes. Pour le 15 mars 2016, les consortia prépareront une version courte de proposition. Ces pré-propositions seront évaluées par des évaluateurs externes. Les 50 meilleurs consortia seront invités à introduire une proposition complète pour le 20 septembre 2016. Les résultats finaux de l'évaluation et les projets retenus pour financement seront connus en novembre 2016.

Les pré-propositions et les propositions complètes seront soumises via l'outil en ligne (<https://ecall.ffq.at>) développé par le Secrétariat du programme FFG.

Financement des projets

A l'issue de la deuxième phase d'évaluation qui portera sur les propositions complètes, les meilleurs consortia seront retenus pour financement. Chaque membre du consortium sera financé par sa propre agence de financement et selon les règles applicables au niveau national ou régional.

Chaque participant du projet va conclure une convention de subvention avec sa propre agence et effectuera un reporting scientifique et financier selon les règles en vigueur au sein de son agence de financement. De plus les Coordinateurs des projets feront un court rapport scientifique une fois par an au Secrétariat du programme.

Taux d'intervention maximum appliqués.

Chaque agence de financement nationale utilisera ses propres conditions de financement pour les projets.

Pour **les entités bruxelloises**, les taux d'intervention classiques d'**Innoviris** s'appliqueront :

Maximum Funding rates

	Large enterprises	Medium enterprises	size	Small enterprises	Research organisations, universities and associations without economic activity
Strategic Research	N/A	N/A		N/A	100%
Industrial research (applied research)	65%	75%		80%	100%
Experimental development (innovation)	40%	50%		60%	100%

Critères d'éligibilité des projets

Deux sets de critères d'éligibilité s'appliquent aux projets de ce programme.

Critères d'éligibilité d'ERA NET SMART URBAN FUTURE

Les projets doivent répondre à des critères d'éligibilité propres au programme ENSUF. Pour cet appel, 3 ensembles de critères ont été élaborés et seront appliqués en fonction des activités développées par les projets (recherche de base, recherche appliquée et innovation urbaine). **Nous vous invitons à lire attentivement les informations concernant les critères dans le texte de l'appel.**

Critères d'éligibilité d'INNOVIRIS :

Dans cet appel Innoviris financera les entités suivantes :

- Les entreprises privées dont le siège d'exploitation et le siège social se trouvent sur le territoire de la Région Bruxelles,
- Les universités, les centres de recherche bruxellois
- les associations actives dans le développement urbain dont le siège d'exploitation et le siège social se trouvent sur le territoire de la Région Bruxelles



Les associations seront financées selon les critères portant sur la nature de leurs activités économiques. Pour déterminer le taux de financement de votre association dans le projet veuillez remplir la fiche « déclaration de renseignements relatives aux activités économiques de l'association requérante »

En plus les entités bruxelloises sont tenues de respecter les critères d'éligibilité régionaux suivants

Développer tout ou partie de ses activités sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale,

- présenter un projet de R&D innovant et susceptible d'avoir un impact favorable sur l'économie, l'emploi et/ou le développement durable de la Région de Bruxelles-Capitale,
- démontrer sa capacité à financer sa quote-part dans le projet (pour les entreprises et les associations qui ont une activité économique),
- avoir rempli ses obligations dans le cadre d'aides antérieures octroyées par la Région.

Suivi des projets à Innoviris :

Conformément à la réglementation régionale, INNOVIRIS assurera le suivi scientifique et financier du projet. Ainsi, les partenaires bruxellois rapporteront et justifieront leurs dépenses auprès d'INNOVIRIS qui assurera le financement du projet conformément au budget établi et à la convention signée avec les bénéficiaires.

Contact et informations complémentaires

Innoviris met à votre disposition une prime au montage des projets ENSUF. Les informations supplémentaires se trouvent [ici](#).

Si vous êtes intéressé par ce programme et si vous envisagez une participation à celui-ci, n'hésitez pas à contacter Beata Bibrowska, Conseiller en projets RDI internationaux et National Contact Point pour ce programme à Innoviris. Innoviris se charge de vous aider à éclaircir les questions administratives, d'éligibilité et du montage des projets.

Beata Bibrowska
Conseiller –projets RDI européens et internationaux
bbibrowska@innoviris.brussels

02 600 50 32